



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Votations fédérales du 27 septembre : 5 objets, 4 NON et 1 OUI**

**Loi sur la chasse, avions de combat, « immigration modérée », déduction fiscale des frais de garde, les Verts neuchâtelois se positionnent clairement contre ces quatre objets fédéraux soumis au peuple le 27 septembre prochain. Ils soutiennent par contre fortement l'initiative « Pour un congé paternité raisonnable » sur laquelle nous voterons le même jour.**

Des objets cruciaux sont au menu des prochaines votations fédérales. La loi sur la chasse, tout d'abord, dont la modification proposée par le Conseil fédéral prévoit que les espèces menacées ou protégées puissent être dans la ligne de mire des chasseurs/ses. A l'heure où nous assistons à la disparition des espèces, les Verts estiment qu'il est absurde et dangereux d'affaiblir leur protection. Il convient de renforcer les mesures préventives destinées à protéger les troupeaux et non pas les tirs préventifs comme le prévoit la nouvelle loi.

Que dire sur la dépense de 6 milliards de francs pour des avions de combat si ce n'est qu'il s'agit là d'un investissement à l'inutilité flagrante. Dans un contexte de crise sanitaire, écologique et économique, il est primordial de placer intelligemment notre argent fédéral dans la santé et dans un plan de relance vert. Pour maintenir la sécurité de notre espace aérien, les F/A-18 actuels peuvent parfaitement remplir leurs missions.

Les Verts neuchâtelois recommandent également de rejeter l'initiative de l'UDC dite de « résiliation » qui sonnerait le glas des bilatérales, de la prospérité de notre pays et du bien-être des travailleuses et travailleurs en Suisse.

Ils s'opposent aussi à la déduction fiscale pour les frais de garde qui ne profitera qu'aux familles aisées, tout en nous faisant perdre 370 millions de francs de recettes fiscales.

Enfin, le parti écologiste soutient fermement l'initiative « Pour un congé paternité raisonnable », qui constitue un pas supplémentaire dans les domaines de l'égalité et de la conciliation des vies professionnelle et familiale. De plus, ce congé paternité est peu coûteux car il est pris en charge par l'allocation de perte de gain. Le financement peut être facilement couvert via une augmentation de 0,06% des cotisations salariales.

Neuchâtel, le 28 août 2020

**LES VERTS NEUCHATELOIS**

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), [www.verts-ne.ch](http://www.verts-ne.ch)

## CONTACTS

Patrick Herrmann, président des Verts neuchâtelois

[patrick.herrmann.gc@ne.ch](mailto:patrick.herrmann.gc@ne.ch), tél. mobile : 079 320 16 28

Secrétariat cantonal

[info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), tél. : 032 852 07 26